

CANNELLE ET PIMENT – CANNELLE ET SOLIDARITÉ **UNE FORME ORIGINALE D'INSERTION, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Au départ, au début des années 1990, un groupe de six femmes vaudaises, originaires de six pays différents, se réunissant au centre social le Grand Vire. Elles sont membres du collectif rhônalpin *Paroles de femmes* (composé de plus de 130 groupes et associations), qui valorise la place des femmes dans la société et les encourage à s'investir dans l'espace public. Ces femmes ayant révélé leurs talents culinaires, l'idée est née de concevoir une activité économique s'appuyant sur leurs savoir-faire, tout en répondant à leur désir de solidarité et d'autonomie : c'est l'ambition fondatrice de l'association *Cannelle et Piment*.

Zoom sur les développements de ce projet, du point de vue du statut socio-économique, qui pose la question des articulations possibles entre démarche sociale et démarche économique.

En 1994, le groupe commence à organiser des tables d'hôtes une fois par mois au centre social. Ces repas rencontrent rapidement du succès et mettent en relation des acteurs locaux et habitants du quartier d'origines culturelles et sociales diverses. Ils sont en outre l'occasion pour ces femmes de s'impliquer fortement dans la transmission de leurs coutumes, à travers un repas de bon rapport qualité/prix. L'argent récolté, auto-géré, sert dans un premier temps à financer des activités pour les enfants et habitants du quartier. Rapidement, des organismes, collectivités (mairie, centre culturel, maison de retraite, etc.) et des particuliers passent commande pour la confection de repas ou de buffets, parfois accompagnés d'animations (costumes, musique, danses). L'activité prend de l'ampleur : alors qu'en 1994, le groupe de femmes avait effectué 12 « chantiers », au cours de l'année 1996, leur activité quintuple presque avec 52 « chantiers ».

Autonomisation et développement de l'activité

Pour plus de lisibilité, le groupe décide en 1996 d'adopter le nom de *Cannelle et Piment*. En 1997, il se constitue en association, indépendante du centre social, à la fois pour fonctionner légalement, et parce que le centre social ne pouvait plus abriter une activité au budget aussi important. Le groupe continue

toutefois à être animé par une agent de développement mise à disposition par le centre social. L'objet de l'association est de « *favoriser, par le biais de l'économie solidaire, l'insertion sociale et économique des femmes des quartiers populaires en s'appuyant sur leurs savoir-faire, notamment culinaires ; de créer des dynamiques collectives et des échanges interethniques, interculturels et intergénérationnels* » (statuts). Trois des fondatrices font partie du conseil d'administration de l'association.

L'activité économique de l'association ne cesse d'augmenter : 336 commandes en 2002, dont 44 % pour des associations, 32 % pour des organismes publics (dont 6 % pour des collectivités), 16 % pour des particuliers, 6 % pour des entreprises. Sur le premier semestre 2002, plus de la moitié des commandes concernaient Lyon, Villeurbanne et Vaulx. *Cannelle et Piment* s'implique également dans divers événements festifs ou de solidarité rythmant la vie de quartier (semaine de la violence, soirée de solidarité pour le Kosovo, soirée ramadan, festival Arto Tempo, ...) et la vie familiale (confection de spécialités pour les mariages, naissances ou décès).

En 1999, l'activité « sort » de la cuisine individuelle à domicile pour s'installer dans une cuisine collective.

Parallèlement, certaines des fondatrices du groupe obtiennent un statut de salariée (CES ou CEC), d'autres sont vacataires, et toutes donnent du temps bénévole supplémentaire afin de développer l'association. Un travail sur la professionnalisation des femmes et l'organisation du travail est mené en 2000. Trois femmes entreprennent une formation sur les règles d'hygiène, l'organisation du travail, la confection de plats et une remise à niveau en français. Petit à petit, conformément à la volonté des administrateurs de ne pas s'enfermer dans les dispositifs d'insertion, les contrats de travail sont transformés en contrats de droit commun, et en 2003, on comptait sept CDI (dont trois aidés par les contrats initiative emploi (CIE) et un par ELI) et un CEC, la plupart en temps partiel mais avec une augmentation régulière du nombre d'heures de travail. Ces femmes acquièrent donc une reconnaissance de leur professionnalisme, et l'activité économique se structure.

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive

Quelle articulation entre activité économique et projet social ?

Différents partenaires institutionnels (Opac du Grand Lyon, État, Grand Lyon, Fasild, Europe, etc.) se sont impliqués dans le financement de l'activité et ont permis son développement (notamment le passage à une cuisine professionnelle). À noter que tous ces changements ne se sont pas faits sans difficultés, *Cannelle et Piment* a dû surmonter des obstacles : suppression de la cuisine du centre social suite au déménagement de celui-ci, départ de l'animatrice, conflits internes, auxquels s'ajoute l'impression du groupe de femmes d'être dépossédé de son pouvoir de décision au profit des pouvoirs publics. En effet, les partenaires ont rapidement estimé que l'association manquait de formalisme, d'encadrement, d'interlocuteur visible et qu'elle avait besoin de clarifier sa position entre son activité économique et son activité sociale. Un gestionnaire est donc embauché en 2000, et la question du statut de *Cannelle et Piment* est posée.

Deux positions s'opposent alors : l'une, défendue entre autres par Nora Labidi¹, qui a participé à la réflexion sur l'organisation du travail de l'association, soutient que la dimension socioculturelle et l'activité marchande doivent rester imbriquées pour construire une action globale, à but non lucratif, l'économique devant rester au service du projet social. Le passage au statut de Scic (Société coopérative d'intérêt collectif, qui

permet d'associer salariés, usagers, bénévoles, collectivités territoriales ou tous autres partenaires) aurait pu être envisageable dans cette optique.

L'autre position, celle des financeurs, va dans le sens d'une séparation des deux volets (économique et socioculturel), et c'est le choix qui est fait en 2002. L'objectif est de poursuivre l'exploitation du potentiel économique de *Cannelle et Piment*, pour continuer à créer des emplois, et pour cela d'anticiper l'arrêt probable des subventions. Un statut d'association fiscalisée lui est conféré, et parallèlement, une nouvelle association est créée, en décembre 2002, pour porter les actions solidaires : *Cannelle Solidarité*. Les créatrices de *Cannelle et Piment* sont pour la plupart les responsables bénévoles de *Cannelle Solidarité*, et l'objectif affiché est de nourrir le projet global dans l'articulation des deux structures.

Cannelle et Piment représente une voie originale d'insertion pour des femmes issues de quartiers populaires, loin des dispositifs traditionnels, en s'appuyant sur le potentiel et les projets de ces femmes. Ce potentiel est ainsi reconnu et valorisé à travers le statut salarial et la forte présence des membres fondateurs dans les instances décisionnelles. Cannelle et Piment se situe à la croisée de dynamiques sociales et militantes et des logiques économiques, et ses évolutions statutaires reflètent les questions quant à l'articulation de ces logiques.

MOTS-CLÉS : groupe de femmes, femme, insertion par le travail, quartier populaire, centre social, savoir-faire, association, professionnalisation, financement, relation interculturelle, relation interethnique, relation intergénération, dynamique sociale, économie solidaire, économie sociale, création d'activité, solidarité de quartier, immigré, statut juridique, relation entre acteurs locaux et habitants, relation femmes et société, SCIC, France, Rhône-Alpes, Rhône, Vaulx-en-Velin, Lyon, Villeurbanne

CONTACT : Agnès ROLLET, Présidente, Cannelle et piment - Tél. : 33 (0)4 78 82 02 07 - Mél : cannelle-et-piment@wanadoo.fr

AUTEUR : Violaine PINEL, 2003/12

PRODUCTEUR : CR•DSU, 4 rue de Narvik, BP 8054, 69351 Lyon cedex 08. tél. 33 (0)4 78 77 01 43, fax. 33 (0)4 78 77 51 79, crdsu@crdsu.org

Note :

(1) Cf. Nora Labidi, *Cannelle et Piment au cœur de l'économie sociale. Passage d'une économie domestique à une économie hétéronome*, mémoire de DESS « Politique de développement des activités et des entreprises d'économie sociale », 2000.

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive

CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN

4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - crdsu@crdsu.org - crdsu.secretariat@free.fr

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913^F